

“Créer une base pour discuter”

► Où en est-on avec les différentes études entreprises en Belgique sur les budgets standards?

OLIVIER JERUSALMY: En Flandre, les données sont complètes. Mais des questions continuent de se poser: est-ce que ces données sont transposables à l'ensemble du pays? Du côté wallon, l'équipe de Liège a rencontré des personnes en situation de pauvreté ou précarité, à travers des “focus group”. Elle essaie de relever les postes de dépense qui seront différents de façon structurelle, à cause de législation différentes. L'exemple type ce sont les frais scolaires. Il y a aussi les abonnements aux travaux publics, pour lesquels Bruxelles est clairement plus cher. Peut-être soins de santé. Une autres difficulté pour un modèle national unique, c'est le coût du logement, qui est très sensible à Bruxelles. Au final, la volonté du gouvernement fédéral d'arriver à un tableau national inquiète un peu les chercheurs.

► Quelle a été la motivation de départ pour ces études?

O.J.: On voulait savoir si de tels indicateurs de pauvreté absolus vont ou non valider la mesure relative actuelle (seuil de pauvreté fixé à 60 % du revenu médian). De plus, la mesure par le revenu médian est insatisfaisante, parce que les taux sont identiques en Belgique et en Bulgarie... Par ailleurs, si la richesse générale diminue, on aura moins de pauvres... Il faudrait sans doute garder les deux méthodes, pour qu'ils se complètent l'un l'autre.

OLIVIER JÉRUSALMY EST CHERCHEUR AU RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF, POUR LEQUEL IL PARTICIPE AUX TRAVAUX EUROPÉENS SUR LES BUDGETS STANDARDS. SI LA MÉTHODE DOIT ENCORE ÊTRE AFFINÉ, L'OUTIL PEUT OUVRIR LA PORTE À D'INTÉRESSANTS DÉBATS SUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ.

/ Propos recueillis par
Jean-Marie Coen

Mais il y a aussi la volonté de construire des politiques d'aide sociale beaucoup plus adaptées aux situations des ménages. A cet égard la méthode des budgets standards pourrait être un outil de gouvernance très puissant. Elle pourrait servir beaucoup d'opérateurs publics dans leur politique d'intégration sociale: dans quelle mesure un ménage avec trois enfants est-il plus ou moins éloigné du seuil de pauvreté? On pourrait cibler beaucoup mieux. C'est ce qui se passe aux Pays-Bas depuis 25 ans. Enfin, au niveau européen, le modèle hollandais a été identifié comme une bonne pratique en matière d'inclusion financière. Ces études font donc partie d'un projet européen pour voir si on peut transposer ce modèle dans d'autres pays (4 ont été préselectionnés).

► Y a-t-il de grandes différences entre les sous-régions en Belgique?

O.J.: Il y a d'abord des problèmes de méthode, comme je l'ai déjà dit. Les “focus group” ont montré les différences de budgets selon l'âge des enfants. Par ailleurs, les travaux réalisés en Flandre

ont considéré que des ménages composés de chômeurs seraient... en bonne santé. (A noter qu'il y là un biais: peut-être doit-on considérer qu'il faut des soins de santé gratuits.) Mais entre les régions, la différence qui saute aux yeux c'est la panier alimentaire. La Flandre a adopté une méthode normative, théorique, à partir de la pyramide alimentaire, en considérant les minimums caloriques indispensables et en ne permettant aucun “luxe”. Or, quand on les interroge, les personnes en précarité ne se reconnaissent absolument pas dans cette réalité. Aux Pays-Bas, ils sont beaucoup plus pragmatiques: ils partent de statistiques de consommation moyenne, en élaguant les surplus, mais sans exiger d'arriver à quelque chose de “sain”.

► À priori, la méthode que vous développez paraît devoir s'imposer d'elle-même.

O.J.: Il y a toutefois beaucoup de levées de boucliers, parce que cette méthode est très normative: en théorie, les pauvres ne pourraient plus décider de ce qu'ils achètent. Certains intervenants sont très critiques et il y a des craintes sur l'usage qu'on pourrait

faire de ces données. Mais au moins l'outil est transparent et concret. Ensuite, à partir des travaux des chercheurs, un consensus politique doit se construire. Car de nombreuses questions vont se poser en pratique. Le poste santé des références budgétaires reste, selon moi, le poste le plus sensible. Par exemple, on sait que le statut OMNIO n'est accordé qu'à un quart des personnes qui y ont droit. Mais multiplier le budget par 4, est-ce possible? Par ailleurs, si on décide que les personnes en précarité ne doivent pas payer plus de 30 euros par mois pour les frais de santé, alors ils ne doivent pas payer plus! J'ai travaillé au crédit social, j'ai trop vu de personnes endettées à cause de leur soins de santé... C'est la même chose pour le logement: dans le modèle hollandais, les personnes concernées ne paient pas plus que 220 euros par mois pour leur logement. Donc il faut un plafond défini, et qu'il soit effectif! En fait, je pense qu'au final on va arriver à un état des lieux assez dur. Mais au moins on aura une base pour discuter. ■

❶ Il y a des discussions sur la terminologie à adopter. Le terme exact serait plutôt: “références budgétaires pour la satisfaction de besoins essentiels”.